



Le Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif (PIEC) vient d'être lancé.

Pour les entreprises d'économie sociale souhaitant rénover, construire ou acquérir.

Pour vérifier votre admissibilité ou pour des détails supplémentaires :

www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/programmes/aide-financiere/programme-dimmobilisation-en-entrepreneuriat-collectif-piec/

La date limite pour déposer une demande d'aide financière a été fixée au 31 mars 2016.